

Quel avenir pour l'association du quartier des Moulières ?

L'Association pour l'Aménagement du Quartier des Moulières (AAQM), association de quartier bien connue dans la cité de par son action pour l'aménagement de l'entrée de ville en provenance de Villelaure a tenu son assemblée générale.

Une dissolution ou pas ?

L'heure était certes aux bilans mais, également à l'avenir plutôt incertain de l'association. Il s'agit d'un choix qui semble cornélien pour les adhérents de l'association pour l'aménagement du quartier des Moulières présidée par Hervé Daudé puisque dès les premières secondes, le cadre a été dressé : Faut-il poursuivre l'activité de l'association ou la dissoudre ? Depuis une dizaine d'années, les membres de l'association se sont mobilisés afin de suivre au plus près l'état d'avancement des travaux de cette entrée de ville.

"Aujourd'hui, cette priorité a été atteinte. L'aménagement de l'entrée de ville est terminé sur les deux phases. Le fil rouge est terminé. Nous devons nous demander quels sont nos nouveaux objectifs ? Ya-t-il d'autres actions prioritaires ?" précisait le bureau. Pour cela, il a été voté une motion où dans six mois, une assemblée générale extraordinaire aura lieu. Afin de préparer cette assemblée, la mise en œuvre d'une enquête dans le quartier a été suggérée (voir encadré)

Des opérations sont encore en cours

Outre cette priorité, les membres ont échangé sur les opérations en cours. C'est ainsi que le concept "Pédalons vers le collè-



Au travers du questionnaire distribué dans le quartier, dans 6 mois, l'avenir de l'AAQM aura pris forme définitivement.

/PHOTO D.F.

ge" déjà mis en avant lors de précédentes rencontres a été mis en avant.

Maurice Lovisolo, conseiller général, présent ce soir-là a précisé qu'il s'engageait à défendre cette demande qui se résume en la création d'une piste cyclable le long d'Hyper U, "Les services de la direction des routes de Pertuis ont élaboré un avant-projet qui s'appuie sur la réduction du terre-plein central et la prise en compte du pluvial existant" ponctuait le vice-président, rejoint rapidement par Ro-

ger Pellenc "en 2013, les services techniques de la mairie examineront la création d'un trottoir côté nord entre le collège et cet hypermarché présent à l'avenue Jean Guigues".

De plus, des plans sont à l'étude pour la création de trottoirs et de pistes cyclables sur le chemin qui borde la zone d'aménagement concertée au Jas de Beaumont mieux connu sous le patronyme zone 3NA. À ce sujet, l'édile annonçait que ce grand projet suivait un rythme "adapté" et qu'il démarre-

rait par la construction d'une école maternelle-primaire entre le chemin des Moulières et la draille Pugère.

Inquiets par les nuisances provoquées par les immenses dépôts de végétaux à proximité des travaux de la déviation ouest, Nadira Oulmi, élue aux affaires juridiques a rassuré l'assemblée en expliquant que des actions en justice sont actuellement menées par la municipalité, "elles seront longues mais des avis très défavorables devraient être rendus prochainement par les services sanitaires compétents à destination de l'usine de traitement des déchets".

Avant de clôturer cette rencontre, l'équipe a indiqué qu'elle participera en mai prochain au pot des quartiers. Fête, qu'ils ont fortement apprécié compte tenu du thème choisi cette année, à savoir "à chacun son blason".

LE QUESTIONNAIRE

Afin de réaliser et de distribuer ce questionnaire, le bureau demande aux habitants de se rapprocher rapidement en prenant contact soit par courrier postal, adresse : A.A.O.M. chez Mr Philippe Bruquera, Le Clos Florent, Face au

n° 8 ou par courrier électronique aa.qm@free.fr, en indiquant les tâches que vous pouvez ou souhaitez remplir. Grâce au site <http://aa.qm.free.fr> vous pourrez vous rendre compte du travail accompli.